



**NOS ÉTUDIANTS,
VOS COLLABORATEURS DE DEMAIN.**

**INVESTISSEZ
DANS LEUR AVENIR.**

UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR** 

La Faculté des Sciences de Nice Sophia-Antipolis accueille chaque année 4000 étudiants qu'elle forme et accompagne vers l'excellence scientifique grâce notamment à ses 600 chercheurs et enseignants chercheurs qui s'investissent dans la formation de vos futurs collaborateurs.

Elle vous implique vous, entreprise partenaire, chaque année davantage, à la fois dans ses enseignements mais également à travers d'autres formes de collaborations (projets de recherche, solution modulaire pour vos salariés,...)

Innovants dans nos pédagogies et à la pointe dans les technologies qui vous intéressent, nous sommes chaque jour davantage à votre écoute pour former nos étudiants au plus près de vos attentes.

Le soutien que vous nous accordez via le versement de votre taxe d'apprentissage a permis de contribuer à l'excellence de notre enseignement et reste primordial pour notre développement.

Nous espérons que cette année encore, nous vous compterons nombreuses à nous faire confiance et vous remercions par avance de votre engagement et de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant la formation de vos collaborateurs de demain.

CHIFFRES CLÉS

4000

ÉTUDIANTS

35

LICENCES & MASTER

18

FORMATIONS
PROFESSIONNELLES

200

ALTERNANTS

600

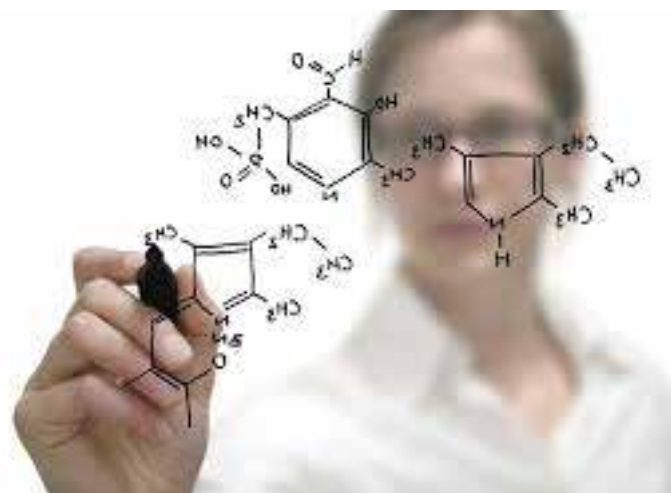
CHERCHEURS &
ENSEIGNANTS
CHERCHEURS

7

LABORATOIRES
DE RENOMMÉE

UNE ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES DES ENTREPRISE

- ▶ Une part significative et croissante d'intervenants professionnels
- ▶ L'acquisition de compétences métiers
- ▶ Des formations à l'écoute des entreprises à travers des CPO - *Conseil de Perfectionnement et d'Orientation* - visant à adapter les enseignements
- ▶ De nombreux travaux pratiques et projets réalisés au coeur des entreprises sur la base de problématiques réelles.





LES PROJETS FINANCÉS PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- ▶ Prestations d'enseignement (professionnels experts, professeurs internationaux,...)
- ▶ Participation des étudiants à des séminaires et congrès
- ▶ Achats d'ouvrages ou de publications
- ▶ Consommables et matériel de laboratoire
- ▶ Renouvellement des outils de communication

L'ALTERNANCE VALORISÉE

Chaque année, 200 étudiants effectuent leur année en alternance au sein de vos entreprises.

Très majoritairement dans des entreprises de PACA

A leur sortie, les taux d'insertion professionnelle sont particulièrement élevés, 85% en moyenne à 6 mois.

Grâce à la taxe d'apprentissage, les étudiants bénéficient d'équipements de pointe leur permettant d'être opérationnels sur les techniques d'aujourd'hui.



DES LIENS FORTS AVEC LES ENTREPRISES

En tant qu'entreprise partenaire, vous pouvez :

- ▶ Déposer vos offres d'emplois, de stages et d'alternance pour répondre à vos besoins de recrutement.
- ▶ Rencontrer les futurs diplômés aux forums ou lors de manifestations spécifiques.
- ▶ Participer à la vie de nos formations en parrainant une spécialisation, en enseignant ou en rejoignant un conseil pédagogique de perfectionnement.
- ▶ Communiquer sur votre marque employeur auprès de nos étudiants et de nos diplômés.
- ▶ Solliciter les Juniors Entreprises de nos formations (MIAGE, Développement Durable, Chimie,...) afin de bénéficier de leur expertise.

Des collaborations Entreprises/Faculté gagnantes :

Projet M-LIFI du MBDS vise à transformer une salle du MIP en « espace intelligent » (SMART PLACE)

Projet du Master Foqual sur le Développement de kits d'odorants pour le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer.

Le FabLab :

Parmi les pratiques pédagogiques innovantes, la Faculté des Sciences a mis en place un FabLab, laboratoire numérique, lieu d'échange et catalyseur d'initiatives, qui permet, grâce à un lieu de rencontre équipé en matériels de pointe, de mettre en relation tous les acteurs de la Faculté (étudiants, personnels techniques, chercheurs, enseignants, entreprises, associations, scolaires...) autour de projets pédagogiques, personnels et d'entreprise.

COMMENT AFFECTER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À LA FACULTÉ DES SCIENCES ?

Vous pouvez orienter une partie de votre taxe à une formation en particulier en indiquant le nom de la formation sur votre bordereau de versement.

Vous pouvez également choisir d'affecter votre taxe à l'ensemble des formations en orientant votre taxe à la Faculté des Sciences de l'Université Nice - Sophia Antipolis.

1

INFORMEZ VOTRE OCTA OU VOTRE EXPERT COMPTABLE

Avant le **29 Février 2020**, indiquez à votre service financier ou à votre expert-comptable que vous souhaitez que la Faculté des Sciences de l'Université - Nice Sophia Antipolis soit bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage.

La Faculté des Sciences de l'Université - Nice Sophia Antipolis est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B (Licences et Masters).

2

ANNONCEZ-NOUS VOTRE VERSEMENT

Afin de nous assurer que votre souhait a bien été respecté, nous vous invitons à nous retourner le formulaire ci-joint ou à nous informer de votre versement par mail à :

maia.hautier@unice.fr

La réglementation sur la taxe d'apprentissage entrée en vigueur récemment a fortement pénalisé les budgets des établissements d'enseignement supérieur. La Faculté des Sciences a donc plus que jamais besoin de vous pour l'aider à délivrer un enseignement d'excellence à ses étudiants.